



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction générale de la santé

Sous-direction Veille et sécurité sanitaires
Bureau des risques infectieux émergents et des vigilances
Personne en charge du dossier : Bruno Vion
Tél. 01 40 56 60 24
Bruno.Vion@sante.gouv.fr

n° D-18- 32566

Paris, le 27 DEC. 2018

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 12 décembre et vous apporte ici des éléments de réponse.

L'instruction aux ARS relative à l'identification de centres spécialisés pour la prise en charge des patients atteints de maladie vectorielle à tiques a été signée le 26 novembre et est en cours de publication. Les établissements auront ensuite jusqu'à la fin du premier trimestre pour adresser leur candidature au ministère.

A l'issue du comité de pilotage du 21 septembre, j'ai rencontré la présidente de la Haute autorité de santé qui m'a confirmé vouloir travailler à l'actualisation des recommandations, au premier trimestre 2019. La HAS contactera prochainement les participants pour leur faire part de la méthode de travail et du calendrier.

Il a été convenu lors de la réunion du 21 septembre que les réunions de Copil suivantes auraient une orientation thématique ; dans ce cadre il sera possible de faire intervenir des experts, des agences sanitaires ou des ministères par exemple. En revanche, la participation de parlementaires n'est pas envisageable, en vertu du principe de séparation des pouvoirs. La composition et l'effectif actuel du comité de pilotage m'apparaissent satisfaisants, et je n'ai pas donné de suite favorable, à ce stade, à la demande des représentants de l'association Chronilyme de participer au comité, considérant que les patients sont déjà représentés par quatre associations agréées et une fédération.

Madame Agnès Gaubert-Picca
Présidente
Association France Lyme
28 ter avenue Copernic
64000 PAU France
bureau@francelyme.fr

Concernant les représentants de votre association, je vous invite à me faire parvenir le procès verbal comportant la liste des membres du nouveau bureau et les éventuels mandats de représentation internes à l'association.

Je prévois de réunir le comité de pilotage avant la fin du premier trimestre 2019.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général de la Santé.

Professeur Jérôme SALOMON

